

LE TOURISME D'ÉTÉ DANS L'ARC ALPIN

Afin de faire évoluer son offre de produits pour la saison d'été et d'accroître ses ventes sur la destination, le voyageur qui vous emploie vous charge de rédiger un rapport sur le tourisme d'été dans l'Arc alpin européen.

Ce rapport devra :

- Présenter les atouts naturels, historiques et culturels de la montagne alpine pour la saison estivale,
- présenter les principaux aspects du tourisme d'été,
- montrer les efforts entrepris pour renforcer l'image de la montagne en été auprès de la clientèle et élargir l'offre alpine.

Le croquis obligatoire accompagné d'une légende structurée fera apparaître les limites de l'arc alpin, l'importance du fait touristique (grandes régions, stations) ainsi que les facteurs expliquant sa fréquentation (données naturelles, sites, accessibilité).

Aide à la décision, le rapport est un document de caractère professionnel qui obéit à une forme spécifique. Le rapport doit être structuré en parties et sous-parties accompagnées de titres et de sous-titres individualisés. Le style est direct, sans emphase ; le vocabulaire est précis, voire scientifique. Votre rapport comportera un sommaire en en-tête.